

Mutations dans le secteur tertiaire, cycles d'études courts, débouchés universitaires et marché du travail

Věra Štastná

▶ To cite this version:

Věra Štastná. Mutations dans le secteur tertiaire, cycles d'études courts, débouchés universitaires et marché du travail: Cahiers du CEFRES N° 24, L'enseignement supérieur en France et en République tchèque: perspectives européennes. Cahiers du CEFRES, 2010, L'enseignement supérieur en France et en République tchèque: perspectives européennes, 24, pp.3. halshs-01163359

HAL Id: halshs-01163359 https://shs.hal.science/halshs-01163359

Submitted on 12 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahiers du CEFRES

N° 24, L'enseignement supérieur en France et en République tchèque : perspectives européennes = Vysoké školství v České republice a ve Francii: evropské perspektivy Antoine Marès, Dominique Sotteau, Věra Šťastná (Ed.)

Věra ŠŤASTNÁ

Mutations dans le secteur tertiaire, cycles d'études courts, débouchés universitaires et marché du travail

Référence électronique / electronic reference :

Věra Šťastná, « Mutations dans le secteur tertiaire, cycles d'études courts, débouchés universitaires et marché du travail », Cahiers du CEFRES. N° 24, L'enseignement supérieur en France et en République tchèque : perspectives européennes = Vysoké školství v České republice a ve Francii: evropské perspektivy (ed. Antoine Marès, Dominique Sotteau, Věra Šťastná). Mis en ligne en / published on : mars 2010 / march 2010

URL: http://www.cefres.cz/pdf/c24f/stastna_2001_debouches_universitaires_marche_travail.pdf Editeur / publisher: CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE http://www.cefres.cz

Ce document a été généré par l'éditeur. © CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE



GROUPE DE TRAVAIL

MUTATIONS DANS LE SECTEUR TERTIAIRE, CYCLES D'ETUDES COURTS, DEBOUCHES UNIVERSITAIRES ET MARCHE DU TRAVAIL

Le représentant français a présenté en introduction la situation de son pays. Environ 450 000 étudiants entrent chaque année dans l'enseignement supérieur, dont 300 000 en cycle long et environ 150 000 en cycle court de STS (sections de techniciens supérieurs) ou IUT, soit deux années d'études.

Dans les universités classiques, les études se composent tout d'abord d'un cycle de deux années (DEUG) et, plus l'étudiant avance, plus le cursus se spécialise. Dans ce type d'établissement, il n'y a pas d'enseignement technique.

Les besoins du marché ont cependant contraint – dès le début des années 60 – à fonder des études spécialisées de deux ans. Les diplômés obtenant un titre de technicien supérieur se dirigeaient directement vers un emploi. A partir de 1966 sont nés les instituts universitaires de technologie (IUT) qui forment des parties autonomes des Universités. Dans les années 80 sont apparus des instituts universitaires spécialisés (IUP), où les études durent quatre années.

C'est dans les années 90 qu'ont commencé à se développer des cursus de cinq années. Il existe environ 400 spécialités où l'étudiant bénéficie d'un diplôme d'université (DU) à la suite d'une formation dont la moitié est assurée en stages. Une autre possibilité est représentée par les études de technologie, qui permettent à l'étudiant d'obtenir un diplôme national de technologie spécialisée (DNTS). Les DU comme les DNTS sont nés des besoins du marché du travail.

Le modèle français n'est pas en accord avec les structures présentées par la déclaration de Bologne. C'est pourquoi en 2000 est né un cycle de trois ans clos par une licence professionnelle. Il s'agit de programmes dont l'accréditation est reconnue par l'Etat. Il en existe 176, dont la moitié se trouve dans les instituts universitaires de technologie, mais on peut en trouver par exemple dans les facultés de mathématiques et de mécanique. Ces études peuvent être une bonne formation tant pour le marché du travail que pour la poursuite des études.

On peut donc caractériser le système français comme étant hétérogène et flexible. Comme il a été dit ci-dessus, les étudiants qui suivent ces cursus peuvent aussi bien trouver un emploi immédiatement que disposer d'une bonne base pour poursuivre leurs études. Ce qui caractérise ce système, ce sont les étroites relations entre les institutions éducatives et les entreprises et l'accent qui est porté sur la pratique spécialisée. Les plans de formation naissent d'une collaboration suivie entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises. Ce qui n'est pas toujours le cas du côté tchèque.

En général, le système français apparaît difficilement projetable dans le cadre défini par la déclaration de Bologne. Des exposés des experts français il découle clairement qu'il ne s'agit pas de changer le système, mais beaucoup plus d'utiliser au maximum sa flexibilité, de le projeter dans les structures communes européennes et de trouver des issues communes. C'est tout à fait en accord avec l'esprit de la déclaration : tous les changements seront fondés sur les principes de base de la diversité linguistique et culturelle de l'Europe, sur la coopération interétatique des différents pays souverains et sur l'autonomie des établissements supérieurs, comme cela est précisé dans la *Magna Charta universitatum* de 1998.

Tout dépendra donc beaucoup des approches individuelles. Mais se posera également la question – comme l'a dit un des experts – de la compatibilité d'un système d'études très flexible avec la pratique commune.

Lors de la discussion ont été aussi abordés le problème de la validation sur le marché du travail et la formation continue. En France, il y a d'un côté une insuffisance des forces productives et de l'autre du chômage. Les invités français expliquent une telle situation par le fait qu'il y a une sous-estimation de certaines qualifications techniques (bâtiment, industrie mécanique), en particulier au niveau le plus bas. Ils voient une amélioration possible dans des projets communs en termes de transferts de technologie, d'approfondissement du partenariat avec les entreprises, d'un système de stages au cours desquels les jeunes construisent leur première expérience professionnelle, et dans une grande mesure à la charge des régions.

Comme chez nous, il s'agit pour les jeunes étudiants d'obtenir des diplômes universitaires.

Il est intéressant de constater que les entreprises françaises contribuent à hauteur de 1% des charges salariales à la formation de leurs salariés.

Věra Šťastná, section de l'Enseignement supérieur, ministère de l'Éducation